

Publié le 19 mars 2013

Le Ceser de Basse-Normandie à l'écoute des Epl

La Commission n° 3 « Aménagement et développement durable des territoires - Environnement » présidée par Pascal Férey, président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) du Ceser de Basse-Normandie, a auditionné le 15 mars le mouvement Epl normand.

Après une mise en perspective du poids de l'économie publique locale dans l'économie normande, Marc Levilly, président de la Fédération des Epl de Normandie a présenté les atouts des Epl. Positionnées comme opérateurs des politiques publiques de leurs collectivités-actionnaires, les Epl permettent de mettre en place les outils d'accompagnement dédiés aux spécificités du territoire et à ses enjeux de développement. Les Epl viennent donc en complémentarité de l'offre existante qu'elle soit publique ou privée. La notion de développement territorial et de service sur-mesure font des Epl des sociétés uniques. Pour illustrer ces propos, de nombreux cas pratiques ont été présentés dans le domaine de l'énergie, des transports et de l'aménagement des territoires. La clarté et la transparence du contrat qui unit collectivités et Epl ont été perçues comme des éléments incontournables pour le contrôle analogue des Spl mais aussi un élément de nature à établir de bonnes relations avec la Sem, « une relation raisonnée des actionnaires avec leurs outils ».